

MAËLEZIG BIGI

Quand les conditions de travail se dégradent, faut-il s'en accommoder ou changer d'emploi ?

Entre le départ et la résignation, une troisième voie apparaît dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre : peser sur les employeurs pour refuser l'intensification des contraintes.

➞ Lire l'article de Maëlezig Bigi dans [la Tribune](#)



20 novembre 2023



voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)